

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Rubrik: Nouvelles de Suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'Alliance

Femmes suisses et femmes du tiers monde. — Des représentantes de 4 organisations féminines faîtières (ASF, Droits des femmes, Femmes catholiques, Femmes protestantes) ainsi que des Femmes paysannes ont préparé, avec le secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, une Journée d'information pour sensibiliser les Suisses aux problèmes des femmes du tiers monde.

Cette journée aura lieu à Berne le 17 novembre 1979.

On y présentera des exemples du programme d'entraide de l'UNESCO touchant la promotion de la condition féminine.

Un programme provisoire sera envoyé aux associations intéressées dans le courant de septembre.

Le nouveau comité exécutif a été constitué comme suit : **présidente** : Evelina Vogelbacher-Stampa ; **vice-présidentes** : Regula Pestalozzi-Henggeler, Carla Bossi-Caroni, Helen Kaiser-Frey. ; **trésorière** : Marie Goetschmann-Lauber ; **membres** : Susi Anliker-Miller, Clara Feinstein-Rosenberg, May Vaucher-Weibel, Nina Zierfass-Wüest.

La brochure « L'Education des filles et les programmes scolaires », une prise de position de l'ASF face à l'inégalité des programmes scolaires pour les filles et les garçons dans le cadre de la scolarité obligatoire, va sortir, on l'espère, en octobre 1979. Cette étude, rédigée par la sociologue Romana Camani, dans un langage agréable et compréhensif, sur la base des nombreux tableaux et autres renseignements fourni par le Centre suisse d'information et de documentation en matière d'enseignement montre que la situation évolue vers l'égalité, mais que celle-ci n'est pas encore atteinte, et de loin, dans tous les cantons.

L'agenda de la femme suisse 1980 est à l'imprimerie. — Sans agressivité, il évoque, sous forme de dessins, de pensées, de poésies, de photos-montages, de citations joliment présentées nos préoccupations de femmes d'aujourd'hui.

Des dessins de costumes régionaux rappellent la vie des femmes d'autrefois et donnent à cet agenda 1980 un caractère de chez nous.

Femmes Suisses, dans son numéro d'octobre en publiera quelques pages.

L'enquête sur l'évaluation du travail ménager avance... lentement. Evaluer un travail qui se fait dans un autre cadre que le travail dans une usine, un bureau, un hôpital, qui ne se fait pas dans le but d'obtenir un salaire, pose de gros problèmes mais des problèmes intéressants.

La commission pour l'étude des questions professionnelles a étudié un questionnaire établi par le BIT en vue de la prochaine conférence internationale du travail de juin 1980 sur le sujet : Egalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes, travailleurs ayant des responsabilités familiales. Elle s'est penchée encore sur le travail de nuit des femmes, l'interdiction de ce travail de nuit doit-elle encore aujourd'hui constituer un privilège pour les femmes travailleuses ?

Manifestations

- | | |
|---------------|--|
| 3/4 novembre | Assemblée des déléguées de l' Association suisse des femmes universitaires , à Genève. |
| 26 avril 1980 | Assemblée des déléguées de l' Alliance de sociétés féminines suisses à Berne. |
| 2/3 mai | Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes protestantes à Schloss Wartensee SG. |

Etranger

- | | |
|-----------------|--|
| 17-22 septembre | Congrès de l' Alliance internationale des femmes à Morovia (Libéria). |
| 21-24 octobre | 3 ^e congrès mondial des secrétaires à Lugano. |
| 18-21 mai 1980 | Congrès international des Lyceum Clubs à Lausanne. |
| 21-25 juillet | Congrès de la Fédération internationale pour l'économie familiale à Manila. |

Nouvelles de Suisse

Assemblée triennale du Conseil international des femmes, Nairobi

Au moment où nous écrivons ces lignes, la délégation de l'Alliance vient à peine de rentrer du Kenya. Nous n'avions malheureusement que trois membres présents : notre présidente, Mme Evelina Vogelbacher-Stampa, et Mmes J. de Boccard de Genève et Rolande Gaillard de Lausanne. Nous nous réjouissons de publier dans le prochain numéro un compte rendu de cette assemblée qui a présenté paraît-il le plus grand intérêt.

Femmes pour la paix

6 août, anniversaire d'Hiroshima.

Quelques femmes suisses, entraînées par Aline Bocardo de Lucerne, étaient le 6 août devant la Cour internationale de Justice de La Haye pour rappeler, avec d'autres femmes belges, allemandes, hollandaises et italiennes, le bombardement d'Hiroshima et demander que la Cour intervienne contre l'armement nucléaire. Elles ont été reçues par une haute autorité.

Les groupes ORPER (Orientation personnelle)

continuent à se développer en Suisse romande. Des fiches sociales HSM nous communiquons ce qui suit :

But

Le but de ces groupes n'est donc pas d'opérer une réinsertion professionnelle, mais de permettre aux femmes de voir ce qu'un engagement professionnel impliquerait pour chacune d'elles, de leur donner plus d'assurance et la possibilité de faire ensuite un choix, de restaurer leur part de liberté au-delà des conditionnements auxquels elles se sont longtemps senties soumises.

Effets secondaires : dans ces groupes se créent souvent des liens durables entre femmes de différents milieux, une entraide, des projets...

Méthode de travail

Le travail se fait en groupes de 10 à 12 participantes, avec le concours de deux animatrices par groupe, en 8 à 10 séances hebdomadaires. Jusqu'ici les groupes ont lieu en automne (septembre à décembre), mais la possibilité de les étendre à d'autres périodes de l'année existe, s'il y a suffisamment de demandes.

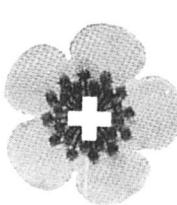
Les groupes sont ouverts à toutes les femmes, sans distinction d'âge ni de statut civil ou social.

Les participantes déterminent elles-mêmes les thèmes qu'elles traiteront ensuite à l'aide de divers moyens proposés par les animatrices.

Ces groupes ont lieu en Suisse romande depuis 1975, dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud.

Pour tous renseignements :

Genève : Marceline Amar, 65, avenue Mategnin, 1217 Meyrin, tél. (022) 82 62 54 ; **Neuchâtel** : Pierrette Ryf, Clos 17, 2012 Auvernier, tél. (038) 31 21 57 ; **Vaud** : Blanche-Marie Gonin, Riolet 22, 1012 Lausanne, tél. (021) 29 56 90 ; ou : Centre de liaison des associations féminines vaudoises, p. a. Jacqueline Vouga, 1099 Montpreveyres, tél. (021) 93 11 81.



C'était l'insigne du 1^{er} août vendu cette année au profit de « La femme au service du pays ».

Que vont faire les associations féminines bénéficiaires de l'argent reçu ? (l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Ligue des femmes catholiques, la Fédération des femmes protestantes et la Société d'utilité publique des femmes suisses). Une question que beaucoup de présidentes d'associations se posent tout bas et que FEMMES SUISSES pose tout haut !

A propos de la prolongation du délai concernant le traitement de l'initiative populaire « Pour l'égalité des droits entre hommes et femmes »

Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, se fâche de cette prolongation — elle n'est pas la seule ! — Elle dit, dans un périodique qui nous est tombé sous les yeux : *Pourquoi veut-on, pendant cette année supplémentaire, dresser un inventaire aussi complet que possible des inégalités existant entre hommes et femmes ? En subsisterait-il une seule qu'elle justifierait l'inscription d'une norme constitutionnelle dans le sens de l'initiative populaire.*

C'est bien vrai. A remarquer, par ailleurs, qu'on avait aussi prolongé le délai, lorsqu'il s'était agi de traiter le problème de l'avortement ! On peut se demander pourquoi il n'y a jamais urgence quand un problème concerne les femmes !

S. Ch.

Elisabeth Veya : la cause des femmes

Alors que depuis sa création, en 1976, le poste de secrétaire de la commission fédérale pour les questions féminines était occupé par un homme, cette fonction sera confiée, dès le 1^{er} septembre à une jeune Bernoise.

« C'est bien la première fois de ma vie que le fait d'être une femme joue en ma faveur. » Elisabeth Veya sourit. Pas d'amertume, pas de rancœur dans ces propos. Une certaine révolte toutefois, contre une société qui n'offre pas des chances égales aux représentants des deux sexes.

« La cause des femmes m'intéresse depuis toujours. » Elisabeth Veya a milité, elle milite, mais sans monter aux barricades. « Non que je réprouve ce mode de faire, au contraire. La publicité qui l'entoure ne peut que servir notre cause, mais il ne convient ni à mon caractère, ni à mon tempérament, peut-être suis-je un peu trop raisonnable ! »

Ses études de droit terminées, Elisabeth Veya travaille pendant trois ans comme greffière à la Cour pénale de Berne. « Un travail frustrant, qui ne m'a apporté aucune satisfaction, si ce n'est celle de gagner suffisamment d'argent pour vivre, et de me laisser le temps de préparer ma thèse. » Car cette jeune femme est docteur en droit.

Depuis une année, Elisabeth Veya poursuit un stage dans un grand établissement bancaire de Berne. « Non, je n'ai jamais eu l'intention de faire carrière dans ce secteur. En outre, le fait que je sois inscrite au

parti socialiste aurait constitué un obstacle certain. Mais, n'ayant aucune connaissance de la vie économique, j'ai saisi cette occasion pour combler une lacune. »

Son avenir professionnel est ailleurs. Elisabeth Veya veut servir la cause des femmes. Certes, elle milite, distribue des tracts, prononce des discours, discute longuement. Il y a une année, elle crée, à Berne, avec un groupe d'amies, un centre de consultations pour femmes maltraitées. Mais cela ne la satisfait pas pleinement. Elle désire trouver une activité professionnelle en étroit rapport avec ses intérêts.

L'occasion se présente. L'administration fédérale cherche à repouvoir le poste de *secrétaire de la commission* pour les affaires féminines. Elisabeth Veya postule, persuadée que cette fonction lui donnera la possibilité d'agir concrètement, de faire avancer un peu plus rapidement les choses.

Elle est nommée, une nomination qu'elle attribue au « hasard », à la « chance », encore tout étonnée de ce qui lui arrive.

Elisabeth Veya a la tête pleine d'idées, pleine de projets.

Un problème qui lui tient particulièrement à cœur, celui de l'inégalité des chances dont souffrent les femmes par rapport aux hommes, une inégalité qui se manifeste très tôt dans la vie de l'individu. « Dans les petites classes, déjà, les enfants sont encore trop souvent orientés vers telle ou telle direction, selon leur sexe. Si on arrivait à changer cela, on combattrait le mal à sa racine. »

Elisabeth Veya désire également que soit trouvée une solution pour que les femmes ne soient plus, comme elle l'a été elle-même, confrontées au dilemme : enfant-profession. « Les crèches n'ont pas résolu le problème ; en principe, j'ai renoncé à avoir un enfant, estimant que mon activité professionnelle ne me permettait pas de m'en occuper comme il le fallait. » Et cela, d'autant plus, que la tâche qui l'attend est loin d'être de tout repos : « Elle empiétera considérablement sur ma vie privée, j'en suis consciente, j'ai fait un choix. »

Pourtant, il lui arrivera de tout quitter, d'abandonner momentanément ses projets, ses dossiers, pour suivre un compagnon dans une expédition d'ethnomusicologie dans un pays lointain.

Véronique Tissières

Nouvelles de la commission fédérale pour les questions féminines

Le rapport sur la situation de la femme en Suisse, son évolution de 1970 à 1977 : l'énorme rapport se publiera finalement par grosses tranches puisque chaque tranche comprendra au moins 200 pages. Il y aura dans ce rapport une grande quantité de données, de statistiques qui constitueront une source inépuisable de renseignements. La première partie qui doit sortir fin novembre 1979, traitera de la situation de la femme dans la société et l'économie (scolarité et éducation, monde du travail, politique, société d'utilité publique).

Frauenfragen—Questions au féminin—Problemi al femminile est l'organe d'information de la commission. Son dernier numéro paru en juin traitait notamment de la révision partielle de l'assurance maladie, des syndicats et du travail à temps partiel et de l'action « Je veux faire quelque chose » organisée par les femmes de Bienne.

L'adresse de la commission est la suivante : Commission fédérale pour les questions féminines, Office fédéral des affaires culturelles, 20, Thunstrasse, 3000 Berne 6, tél. (031) 619275.

La violence : une fatalité ?

Vaumarcus, 21, 22 et 23 septembre 1979.

Camp romand des femmes protestantes — ouvert à toutes.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à renvoyer avant le 13.9.1979.

Nom et prénom : _____

Localité : _____ Rue _____

Pays d'origine : _____ Tél. : _____

Année de naissance : _____

Si vous ne participez pas à tout le camp, veuillez indiquer *très clairement* les repas que vous y prendrez, et les nuits que vous y passerez.

GARDERIE ET CAMP D'ENFANTS J'inscris :

Nom et prénom, âge : _____

Responsable du camp : Cécile de Pury, Le Riret/Cornier, F-74800 La Roche-s/Foron, tél. (0033) 50030048.

Sacomat

Le support pour sac à ordures

pour une hygiène moderne. Montage aisément dans tout bloc-cuisine. Convient pour tous les sacs en plastique vendus dans le commerce. Ouverture et fermeture automatiques du couvercle. Vente dans les grands magasins et magasins spécialisés. Un produit de qualité signé ▲84.817

Schneider

W. Schneider & Co. 8115 Langnau ZH